Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 056-215602384-20260421-2026_12-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

***

Département du Morbihan

Arrondissement de Pontivy

Canton de Gourin

***

Commune de SAINT-TUGDUAL

***

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six, le VINGT ET UN AVRIL à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT TUGDUAL, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Raymond SIOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : MM SIOU Raymond – LE GAL Stéphane - Mme LE BRIS Maryse – M ALEYAUME Dominique – Mmes LE CORRE TEYZIER Valérie – AUFFRÉDO Catherine – M GOURMELEN Mickaël – Mme BOTLAN Gaëlle – M MARCEAU Geoffrey – Mme VISDELOUP Alexandra – M NOGRÉ Jérémy

Secrétaire de séance : M NOGRÉ Jérémy

Date de convocation	Membres en exercice	Présents	Procurations	Votants
15/04/2026	11	11	0	11

N°2026/12

Objet : Budget principal - Affectation des résultats de l'exercice 2025

Compte tenu des dispositions à prendre conformément à l'instruction budgétaire M57, il y a lieu de délibérer, afin de décider de l'affectation des résultats de l'exercice 2025.

Le Compte Administratif fait apparaître les résultats suivants :
Fonctionnement : excédent de 172.919,34€
Investissement : excédent de 254.371,83€

L'excédent d'investissement est reporté en report à nouveau sur le budget investissement suivant

Les résultats de fonctionnement de l'exercice 2025 peuvent être affectés de la façon suivante :

- Excédent de fonctionnement reporté 002 82.919,34€
- Excédent de fonctionnement capitalisé 1068 90.000,00€

Adopté à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance
Jérémy NOGRÉ

Le Maire,
Raymond SIOU

MAIRIE de SAINT-TUGDUAL 56 (Morbihan)